



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025**

**Effectif statutaire : 19**

**Membres en exercice : 19**

**PRESENTS** : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

**EXCUSES** : AUDARD Virginie donne pouvoir à LAGLEYZE David, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

**ABSENTS** : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE** : *Véronique DROUIN*

**REFERENCE DE L'ACTE** : DCM 2025-74 DU 06-10

**STATIONNEMENT : ASSOCIATION France CAMPING-CAR**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association France Camping-Car – Mas de l'Hirondier 30110 LE PRADEL a fait une demande en mairie de stationner trois nuits sur le parking de la salle des sports du 15/09/26 au 18/09/26. Il y aura environ une vingtaine de camping-car.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux habitants d'Etriché sont membres de l'association. Ils feront leur assemblée générale suivi d'un repas au Nini's, c'est donc pour cela qu'ils demandent de s'installer sur la commune. Ils savent qu'ils n'auront ni eau, ni électricité, ni sanitaires.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider ce stationnement du 15/09/26 au 18/09/26 pour l'association France Camping-Car sur le parking de la salle des sports.

**Après un vote à main levée**, le conseil municipal accepte que l'association France Camping-car se stationne du 15/09/26 au 18/09/26 sur le parking de la salle des sports.

**POUR : 14  
ABSTENTION : 3**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 7 octobre 2025

Secrétaire de Séance

Véronique DROUIN

Le Maire

David LAGLEYZE

